

L'Intransigeant

I. L'Intransigeant. 1903-10-20.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

L'INTRANSIGEANT



BUREAU DU JOURNAL : 144, rue Montmartre, Paris (2^e)
PRIX DE L'ABONNEMENT :
Paris : 3 mois : 10 fr. — 6 mois : 18 fr. — 1 an : 32 fr.
Départements : 3 mois : 11 fr. — 6 mois : 19 fr. — 1 an : 34 fr.
Pour la rédaction, s'adresser à M. AYRAUD-DREGEON
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

Rédacteur en chef : HENRI ROCHEFORT

Toutes les ANNONCES
(y compris les PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES) sont reçues
à l'AGENCE PARISIENNE DE PUBLICITÉ, 93, rue Montmartre.
Annonces : 3 fr. — Réclames : 7 fr. 50. — Faits divers : 20 fr.
PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES : 1 fr. LA LIGNE
ADRESSER LETTRES ET MANDATS À M. L'ADMINISTRATEUR
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

LES BOURGEOIS GENTILSHOMMES

Il semble qu'en composant *Le Bourgeois gentilhomme* Molière ait prévu Loubet. Ce personnage ultra-protocolaire, qui aurait eu tout à gagner à rester dans sa simplicité native, paraît avoir, pendant les fêtes italiennes, tenu à rivaliser de faste, de haute distinction et même d'arrogance avec les têtes les plus couronnées. Seulement, comme il est né sur les marches d'un escalier de Montélimar et non sur celles du trône, plus il a essayé d'être imposant, plus il a été ridicule.

D'abord, il a manqué totalement de tact, de rectitude et d'éducation en imposant et presque en opposant sa femme à celle de Victor-Emmanuel III. Celle-ci est reine d'Italie, M^{lle} Loubet n'est pas présidente de la République. Jamais le prince Albert, l'époux de la reine Victoria, n'a été admis à offrir son bras aux souverains venant visiter l'Angleterre.

Or, on croirait que les banquets, promenades et revues militaires n'ont été organisés que pour permettre à l'épouse de notre premier magistrat de s'asseoir en voiture, à table et au théâtre à côté de la jeune reine, aux jupes de laquelle elle s'est collée sans la lâcher d'une semelle.

Au Louvre, à l'Opéra, partout l'excellente mère de famille qui confectionne si bien les plats sucrés s'est mise en avant avec l'autorité d'une régente de France. Est-ce que, si, par hasard, Loubet tombait malade, c'est elle qui, comme autrefois l'impératrice Eugénie, présiderait le conseil des ministres ?

Malheureusement, pour faire de la distinction, il faut en avoir les aptitudes, sous peine de s'exposer à des fautes d'étiquette du plus fâcheux effet. Ainsi, à cette horrible soirée de gala où, les trois quarts des cartes ayant été vendues à bureau ouvert, on n'a vu que des gens qui n'y étaient pas invités, M. et Mme Loubet se sont fait surtout remarquer par leur manque de tenue. Par exemple, tandis que le couple royal se tenait modestement au milieu de la loge présidentielle, sans affecter une curiosité qui eût paru peu correcte, l'autre couple n'a cessé d'avoir la jumelle sur les yeux, lorgnant à droite et à gauche comme s'il cherchait des connaissances dans la salle.

A trois reprises même, la femme du président a passé sa lorgnette, encore toute humide de buée, à la reine Hélène qui, après l'avoir refusée deux fois, a fini par l'accepter,

de peur sans doute de froisser sa bonne hôtesse.

La visite au Louvre n'a pas donné lieu à des incidents moins cocasses.

La reine ayant demandé à M. Kaempfen de lui montrer la fameuse tiare dont M. Théodore Reinach affirmait la haute antiquité, Mme Loubet a eu un très visible mouvement de gêne et, sur un signe, M. Kaempfen s'est empressé de répondre à la royale visiteuse :

« Madame, la tiare n'est plus au Louvre. »

Sans dire toutefois où elle était ; à moins que les juifs qui nous l'ont vendue ne l'aient replacée dans quelque autre musée comme provenant non de Saitapharnès, mais de Philippe de Macédoine ou d'un roi d'Égypte de la vingt-quatrième dynastie.

Si nos audacieux gouvernants rêvent d'une alliance franco-italienne, je n'aurais jamais pensé que ce fût à Mme Loubet qu'ils eussent confié cette opération délicate. Mais les bourgeois gentilshommes qui occupent actuellement le palais élyséen céderaient sans hésiter Nice, Aix-les-Bains et même Marseille contre l'honneur de monter dans les carrosses de la Maison de Savoie.

Une fois qu'on est pris par la folie des grandeurs, les aspirations vont toujours en montant et l'on joue continuellement *Excelsior*.

Et même dans trois ans, lorsque ce ménage officiel aura été rendu à la confection de ses confiseries, je suis sûr que Mme Loubet, tout en écumant son pot-au-feu, se répètera tout bas :

« C'est égal, j'ai tout de même passé ma lorgnette à la reine d'Italie. »

HENRI ROCHEFORT

L'INTRANSIGEANT publiera demain
UN DESSIN
De J. BELON.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Le Journal officiel a publié l'ordre du jour de la séance de rentrée du Sénat et de la Chambre des députés. Il comporte, pour les deux Assemblées, le tirage au sort des bureaux et la fixation de l'ordre du jour.

Cette première séance manquera donc d'intérêt. Il faut cependant s'attendre à des escarmouches, au Palais-Bourbon, à propos de la fixation de l'ordre du jour.

Le budget avant tout ! disent les bons apôtres du « bloc » ; mais il y a des interpellations dont il faudra régler l'ordre de discussion.

Le général de division Faure-Biguet, gouverneur militaire de Paris, est placé à dater du 19 octobre, dans la 3^e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Le feu a pris dans un amas de chiffons gras ; on voulait éteindre les flammes, Mme Boultier a été assez grièvement brûlée aux mains et à la figure.

Elle est soignée à l'hôpital Bichat.

Châteaudun, 18 octobre. — On a célébré aujourd'hui, à Châteaudun, le 38^e anniversaire de la défense de 1870 contre les Allemands.

À deux heures et demie, le cortège, comprenant de très nombreuses sociétés de gymnastique et des délégués de la Fédération des francs-tireurs de Paris, défenseurs de Châteaudun, ainsi que des combattants de 1870, s'est rendu au cimetière où un mausolée a été élevé aux combattants. Des couronnes ont été

posées devant le mausolée. De patriotiques discours ont été prononcés, notamment par M. Marsolet, représentant le Conseil municipal de Paris.

Le cortège s'est rendu ensuite sur la promenade du Mail, où s'élève le monument de la Défense, œuvre de Mercier.

Ce soir, à six heures, un banquet réunissait les anciens combattants.

Une délégation de la Fédération des francs-tireurs ira demain à Varsoie, où aura lieu un combat en 1870.

Morlaix, 18 octobre. — Ce matin, a été inauguré le monument que le Souvenir français, section de Morlaix, a élevé, au cimetière de Saint-Martin, à la mémoire des enfants de Morlaix et des militaires de la garnison morts pendant la durée du service.

TEMPÊTE SUR LA MÉDITERRANÉE
Marseille, 18 octobre. — Sous l'influence de la bourrasque de Nord-Ouest qui sévit depuis cette nuit, la mer est devenue excessivement mauvaise. Tous les courriers sont en retard, entre autres le *Duc-de-Bragance*, courrier d'Algérie, qui ramène M. Jonart, gouverneur général de l'Algérie, et qui n'était pas signalé à sept heures du soir.

LES GREVES DANS LE NORD
Dunkerque, 18 octobre. — Deux nouveaux escadrons sont arrivés. Ce qui porte à deux régiments de cavalerie et un régiment d'infanterie les troupes présentes à Dunkerque. L'individu qui avait suscité les bagarres en lançant des pavés sur la troupe a été condamné aujourd'hui par le tribunal correctionnel à quarante jours de prison et 50 francs d'amende. Son casier judiciaire était chargé

de six condamnations pour vols, rébellion et outrages à la pudeur. Inutile de dire que cet individu n'est pas un gréviste mais un agent provocateur au service du gouvernement.

Le préfet du Nord a quitté ce matin Arras, afin de se rendre à Dunkerque. Il a conféré avec M. Nancey, sous-préfet, puis est rentré à Lille.

LES COURSES CYCLISTES DE ROUBAIX
Roubaix, 18 octobre. — Grand Prix de Roubaix : 1. Ellegard, 2. Rut, 3. Grogna.

Course motocyclette : 1. Jacquelin, 2. Balthal.

LES FÊTES MUTUALISTES DE VIENNE
Vienne, 18 octobre. — Aujourd'hui, ont commencé les fêtes mutualistes de Vienne, en vue desquelles de brillants préparatifs avaient été faits, malgré le temps menaçant.

Une animation extraordinaire règne dans toute la ville, pavée d'oriflammes.

À l'entrée de la gare, sur un pontique triomphal de proportions colossales on lit au fronton cette inscription : « Salut aux mutualistes des départements fédérés de la région du Sud. »

À deux heures, un banquet de 300 couverts a été servi dans la salle de l'ancienne halle, admirablement décorée.

ENTRE MISEREUX
Saint-Omer, 18 octobre. — Le nommé Brongard (Etienne-Henri), âgé de vingt et un ans, journalier à Tilques, natif de Zudansques, a été mis en état d'arrestation et écroué à la prison de Saint-Omer, sous l'inculpation d'avoir volé dans une fosse, à Tilques, le nommé Renaux (Narcisse), âgé de soixante-huit ans, manoeuvre, habitant Serques, et d'avoir

volé le salaire que celui-ci venait de recevoir.

INCENDIE DE FORÊTS
Cannes, 18 octobre. — Un violent incendie s'est déclaré dans les forêts situées sur la limite des territoires de Pégoma et de Mous-sertoux.

Favorisé par le mistral, le feu a détruit une grande partie du bois.

Les troupes se sont rendues sur les lieux, elles ont pu circonscire le feu.

UNE GRÈVE
Tours, 18 octobre. — Les ouvriers en limes de Tours sont en grève à la suite d'une diminution de tarif.

Jusqu'à présent, on ne signale aucun incident.

Étranger
MANIFESTATION FRANCO-PHILE EN ITALIE
Turin, 18 octobre. — Cet après-midi a eu lieu un banquet franco-italien de 300 couverts auquel assistaient les consuls de France, M. Bertrand, le prosydio Albertini, le représentant du préfet, deux sénateurs et trois députés.

Le comte Tornelli et soixante associations avaient envoyé leur adhésion. On a joué la *Marseillaise* et l'hymne royal au milieu des acclamations. Des toasts ont été portés par MM. Albertini, Bertrand et le député Danilo.

Le banquet s'est terminé aux cris de : « Vive la France ! Vive l'Italie ! »

LE MONUMENT DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC
Berlin, 18 octobre. — Vers midi, en présence de l'empereur, de l'impératrice et de tous les

personnages princiers présents ici, parmi lesquels le prince royal de Grèce et la princesse sa femme, et de nombreuses délégations de régiments et de sociétés, a eu lieu l'inauguration du monument élevé à l'empereur et à l'impératrice Frédéric.

Après que le voile recouvrant le monument fut tombé, l'empereur y a déposé la première couronne. La cérémonie s'est terminée par une parade militaire dans laquelle figuraient tous les fils de l'empereur dans la compagnie du corps du 1^{er} régiment de la garde à pied.

EN MANDCHOURIE
Saint-Petersbourg, 18 octobre. — On mande de Port-Arthur que les Tongousses ont attaqué la ville de Bodone, sur le Soungari.

Un détachement de Cosaques a été envoyé comme renfort.

LES ÉLECTIONS COMMUNALES BELGES
Bruxelles, 18 octobre. — Les élections communales ont eu lieu aujourd'hui dans toute la Belgique.

On ne signale aucun incident sérieux à cette occasion.

La caractéristique de la journée est l'échec sérieux éprouvé par les socialistes, qui ont été battus dans plusieurs communes industrielles importantes, notamment à la Louvière, Morlanwelz, Seraing, Brackegables et Roubaix.

LE VOL DE 3,500,000 FRANCS
Bruxelles, 18 octobre. — La Sûreté de Paris a avisé télégraphiquement ce matin le parquet de Bruxelles qu'elle venait d'arrêter le nommé François Ruysschaert, qui avait volé 3,500,000 francs communi à Casella (Italie).

Rue Monge, un incident se produit. Un enterrement arrive près des barrières à l'instant où surviennent les premiers cavaliers de l'escorte, des ouïssiers portant le revolver au poing. Force est de le faire stationner. Les croque-morts et les personnes qui accompagnent le défunt attendent derniers demeure en profitant pour courir se mêler aux rangs des curieux massés le long du boulevard.

La place de la Bastille est noire de monde. Une fanfare de trompettes salue de ses sonneries les souverains à leur passage.

La gare de la Bastille est également envahie par de nombreux curieux. En outre, on aperçoit un véritable flot humain qui pénètre dans le bâtiment. Ce sont des voyageurs qui courent s'embarquer dans les nombreux trains spéciaux qui les conduisent sur le terrain de la revue.

Tandis que le cortège suit l'avenue Daumesnil, l'un de ces convois passe sur le long viaduc et s'avance, pendant quelques minutes, parallèlement aux voitures. Les voyageurs penchés aux portières ou juchés sur les impériales poussent des vivats en l'honneur des souverains et agitent leurs mouchoirs. Mais la locomotive devance bientôt les chevaux et le train disparaît dans le lointain.

À ce moment, la pluie, qui menace depuis le départ, se met à tomber glaciale, abondante. On relève les capotes des daumonts, ce qui provoque une vive dissimulation chez les curieux massés sur les trottoirs et qui s'abritent difficilement sous les parapluies.

Par la route des Tribunes et celles de la Touraille et de la Ferme, à travers le bois noyé par la pluie, le cortège gagne l'entrée du terrain de la revue. Plus on approche de celui-ci, plus la foule devient compacte : voitures et automobiles, stationnant dans les routes voisines, en rangs serrés, et le public, culs à point de cartes pour les tribunes, dès qu'il a assisté au passage du cortège, court à travers les arbres prendre place sur le pourtour de l'immense terrain de manœuvre.

LA REVUE DE VINCENNES
Nous voici sur le champ de courses de Vincennes. Aussi loin que l'œil peut porter, on distingue, à travers le brouillard qui forme la pluie, des masses sombres rangées sur quatre lignes interminables, comme au centre d'un cirque aux dimensions gigantesques dont la ceinture est constituée par une foule énorme, semblable à un large tapis.

Lorsque le cortège officiel paraît, le canon placé sur la redoute de Gravelle fait entendre sa formidable voix. Un frémissement court sur l'immense espace.

Les musiques jouent l'hymne italien et la *Marseillaise*, les clairons sonnent aux champs. À noter que l'arrivée des landaus amenant les députés et les sénateurs a passé complètement inaperçue.

Le roi descend de la daumont et pénètre dans un petit pavillon où on enlève le panache qui ornait son casque, les plumes ayant été détachées par le vent.

Emilio se croit obligé de lui adresser des condoléances sur le mauvais temps, qui lui attirait cette réponse de Victor-Emmanuel :

« Mais non, monsieur le président ! J'en ai vu bien d'autres et j'espère bien en voir d'autres ! »

Emilio Loubet se tient pour dit et prend place dans la daumont de la reine, tandis que son épouse va occuper la première voiture qui la conduit à la tribune officielle.

À l'instant où elle gagne la tribune, Mme Emilio est accueillie ironiquement par ces cris qui lui adressent les invités massés sur son passage : « Vive la reine ! » Mme Loubet ne sait si elle doit rire ou se fâcher.

Labbe Combes, M. Léon Bourgeois et l'inéffable Pelletan, barré du cordon vert des Saints-Maurice-et-Lazare, se précipitent pour la consoler.

Pendant ce temps, tandis que le canon gronde, le roi, qui a son tour de cheval bai-brun et, escorté d'André et du général Faure-Biguet, qui présente pour la dernière fois les troupes, puisqu'il entre dans le cadre de réserve dès aujourd'hui, Victor-Emmanuel s'avance sur le front des troupes. Ses officiers d'ordonnance, le groupe des officiers étrangers et, enfin, le landau, attelé par l'artillerie, et où se trouve la reine, suivent.

En passant sur le front de la première ligne formée par l'École de Versailles, les bataillons alpins, les chasseurs à pied, les pompiers et les zouaves, le roi porte fré-

2^e ÉDITION

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris

LES FÊTES FRANCO-ITALIENNES

LA SOIRÉE

La dernière soirée des fêtes franco-italiennes a été des plus brillantes.

Les boulevards se sont illuminés et l'immense bercail de feu a été une fois de plus admiré par les Parisiens, accourus en foule et voulant profiter d'une température fraîche mais éminente.

Beaucoup cependant qui voulaient voir l'embarquement de l'avenue de l'Opéra ont été déçus dans leur espérance. Pour une cause inconnue, les illuminations n'ont pas eu lieu sur ce point comme tous les soirs depuis l'arrivée des souverains italiens.

Il faut noter encore que les bats en plein vent, aussi peu nombreux que la veille, ont cependant été plus animés. On a dansé jusqu'à une heure avancée dans la nuit.

À dix heures, notre confrère le *Gil Blas* a offert, dans les salons du café Riche, un punch d'honneur aux journalistes italiens, à la tête desquels était M. Costina, de la *Stampa*, secrétaire général de l'Association de la presse italienne.

On remarquait encore parmi les nombreux journalistes présents : MM. Caponi, Ximenes, directeurs de *Villastorta Italiana*, Ragueni, secrétaire de la Liene franco-italienne ; Clu-

seppo Lelli, Antonio Cella, Grambaldi, Georges Acker, Serbrero, Ravero, Dausset, etc.

Un toast a été porté à la reine Hélène et à la presse italienne par M. Périev, directeur du *Gil Blas*, M. Silvain, de la Comédie-Française, a dit quelques vers.

ARMÉE
Le général de division Faure-Biguet, gouverneur militaire de Paris, est placé à dater du 19 octobre, dans la 3^e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LA SOIRÉE À PARIS
Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cuisine de l'appartement occupé par les époux Boultier, 181, avenue de Cligny.

Le feu a pris dans un amas de chiffons gras ; on voulait éteindre les flammes, Mme Boultier a été assez grièvement brûlée aux mains et à la figure.

Elle est soignée à l'hôpital Bichat.

Départements
CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES
Châteaudun, 18 octobre. — On a célébré aujourd'hui, à Châteaudun, le 38^e anniversaire de la défense de 1870 contre les Allemands.

À deux heures et demie, le cortège, comprenant de très nombreuses sociétés de gymnastique et des délégués de la Fédération des francs-tireurs de Paris, défenseurs de Châteaudun, ainsi que des combattants de 1870, s'est rendu au cimetière où un mausolée a été élevé aux combattants. Des couronnes ont été

posées devant le mausolée. De patriotiques discours ont été prononcés, notamment par M. Marsolet, représentant le Conseil municipal de Paris.

Le cortège s'est rendu ensuite sur la promenade du Mail, où s'élève le monument de la Défense, œuvre de Mercier.

Ce soir, à six heures, un banquet réunissait les anciens combattants.

Une délégation de la Fédération des francs-tireurs ira demain à Varsoie, où aura lieu un combat en 1870.

Morlaix, 18 octobre. — Ce matin, a été inauguré le monument que le Souvenir français, section de Morlaix, a élevé, au cimetière de Saint-Martin, à la mémoire des enfants de Morlaix et des militaires de la garnison morts pendant la durée du service.

TEMPÊTE SUR LA MÉDITERRANÉE
Marseille, 18 octobre. — Sous l'influence de la bourrasque de Nord-Ouest qui sévit depuis cette nuit, la mer est devenue excessivement mauvaise. Tous les courriers sont en retard, entre autres le *Duc-de-Bragance*, courrier d'Algérie, qui ramène M. Jonart, gouverneur général de l'Algérie, et qui n'était pas signalé à sept heures du soir.

LES GREVES DANS LE NORD
Dunkerque, 18 octobre. — Deux nouveaux escadrons sont arrivés. Ce qui porte à deux régiments de cavalerie et un régiment d'infanterie les troupes présentes à Dunkerque. L'individu qui avait suscité les bagarres en lançant des pavés sur la troupe a été condamné aujourd'hui par le tribunal correctionnel à quarante jours de prison et 50 francs d'amende. Son casier judiciaire était chargé

de six condamnations pour vols, rébellion et outrages à la pudeur. Inutile de dire que cet individu n'est pas un gréviste mais un agent provocateur au service du gouvernement.

Le préfet du Nord a quitté ce matin Arras, afin de se rendre à Dunkerque. Il a conféré avec M. Nancey, sous-préfet, puis est rentré à Lille.

LES COURSES CYCLISTES DE ROUBAIX
Roubaix, 18 octobre. — Grand Prix de Roubaix : 1. Ellegard, 2. Rut, 3. Grogna.

Course motocyclette : 1. Jacquelin, 2. Balthal.

LES FÊTES MUTUALISTES DE VIENNE
Vienne, 18 octobre. — Aujourd'hui, ont commencé les fêtes mutualistes de Vienne, en vue desquelles de brillants préparatifs avaient été faits, malgré le temps menaçant.

Une animation extraordinaire règne dans toute la ville, pavée d'oriflammes.

À l'entrée de la gare, sur un pontique triomphal de proportions colossales on lit au fronton cette inscription : « Salut aux mutualistes des départements fédérés de la région du Sud. »

À deux heures, un banquet de 300 couverts a été servi dans la salle de l'ancienne halle, admirablement décorée.

ENTRE MISEREUX
Saint-Omer, 18 octobre. — Le nommé Brongard (Etienne-Henri), âgé de vingt et un ans, journalier à Tilques, natif de Zudansques, a été mis en état d'arrestation et écroué à la prison de Saint-Omer, sous l'inculpation d'avoir volé dans une fosse, à Tilques, le nommé Renaux (Narcisse), âgé de soixante-huit ans, manoeuvre, habitant Serques, et d'avoir

volé le salaire que celui-ci venait de recevoir.

INCENDIE DE FORÊTS
Cannes, 18 octobre. — Un violent incendie s'est déclaré dans les forêts situées sur la limite des territoires de Pégoma et de Mous-sertoux.

Favorisé par le mistral, le feu a détruit une grande partie du bois.

Les troupes se sont rendues sur les lieux, elles ont pu circonscire le feu.

UNE GRÈVE
Tours, 18 octobre. — Les ouvriers en limes de Tours sont en grève à la suite d'une diminution de tarif.

Jusqu'à présent, on ne signale aucun incident.

Étranger
MANIFESTATION FRANCO-PHILE EN ITALIE
Turin, 18 octobre. — Cet après-midi a eu lieu un banquet franco-italien de 300 couverts auquel assistaient les consuls de France, M. Bertrand, le prosydio Albertini, le représentant du préfet, deux sénateurs et trois députés.

Le comte Tornelli et soixante associations avaient envoyé leur adhésion. On a joué la *Marseillaise* et l'hymne royal au milieu des acclamations. Des toasts ont été portés par MM. Albertini, Bertrand et le député Danilo.

Le banquet s'est terminé aux cris de : « Vive la France ! Vive l'Italie ! »

LE MONUMENT DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC
Berlin, 18 octobre. — Vers midi, en présence de l'empereur, de l'impératrice et de tous les

personnages princiers présents ici, parmi lesquels le prince royal de Grèce et la princesse sa femme, et de nombreuses délégations de régiments et de sociétés, a eu lieu l'inauguration du monument élevé à l'empereur et à l'impératrice Frédéric.

Après que le voile recouvrant le monument fut tombé, l'empereur y a déposé la première couronne. La cérémonie s'est terminée par une parade militaire dans laquelle figuraient tous les fils de l'empereur dans la compagnie du corps du 1^{er} régiment de la garde à pied.

EN MANDCHOURIE
Saint-Petersbourg, 18 octobre. — On mande de Port-Arthur que les Tongousses ont attaqué la ville de Bodone, sur le Soungari.

Un détachement de Cosaques a été envoyé comme renfort.

LES ÉLECTIONS COMMUNALES BELGES
Bruxelles, 18 octobre. — Les élections communales ont eu lieu aujourd'hui dans toute la Belgique.

On ne signale aucun incident sérieux à cette occasion.

La caractéristique de la journée est l'échec sérieux éprouvé par les socialistes, qui ont été battus dans plusieurs communes industrielles importantes, notamment à la Louvière, Morlanwelz, Seraing, Brackegables et Roubaix.

LE VOL DE 3,500,000 FRANCS
Bruxelles, 18 octobre. — La Sûreté de Paris a avisé télégraphiquement ce matin le parquet de Bruxelles qu'elle venait d'arrêter le nommé François Ruysschaert, qui avait volé 3,500,000 francs communi à Casella (Italie).

